

**Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant
hormis les parents**

Nom :	Prénom :	Téléphone :
Lien de parenté :		
Nom :	Prénom :	Téléphone :
Lien de parenté :		
Nom :	Prénom :	Téléphone :
Lien de parenté :		

3 personnes maximum. Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable, et ce à l'exclusion de tout mineur. L'enfant sera remis à la personne désignée sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

Documents à présenter pour une inscription

- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF ...)
- l'avis d'imposition sur le revenu du foyer(n-1)
- Jugement de divorce
- le carnet de santé de ou des enfants
- Carte d'allocataire CAF (numéro)
- Attestation de police d'assurance « Responsabilité Civile » : numéro de police et compagnie
- livret de famille

L'autorisation parentale

**Je soussigné(e),..... en qualité de (père, mère, tuteur).....
responsable légal(e) des enfants.....**

- * Autorise mon enfant à participer aux différentes activités organisées par la ville à laquelle (auxquelles) mon (mes) enfant(s) sont inscrits.
- * Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir sur le trajet avant après le départ de la structure d'accueil.
- * Autorise en cas d'urgence, les structures municipales, à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires à l'état de santé de mes enfants.
- * Autorise la ville à faire transporter mon enfant pour les besoins des activités de l'accueil de loisirs par des moyens de transports collectifs (car, transport Dkbus marine, minibus).
- * Atteste avoir été informé(e) des modalités d'organisation des activités auxquelles mon (mes) enfant(s) sont inscrits.
- * Autorise la ville à reproduire des photos de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs et Pour la presse.
- * Autorise la ville à traiter sur un support informatique les informations concernant mon inscription. Je m'engage à Informer les services de tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année.

Certifie exacts les renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à Le

Lu et approuvé

Signature du responsable légal

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses activités. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que la commune dégage toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel survenu lors des activités, excepté en cas de faute manifeste des services municipaux imputable à une mauvaise organisation ou à un fonctionnement défectueux du service public.